



## **REVUE DE PRESSE**

**Semaine du 25 au 31 juillet 2020**

**EUVEZIN** Un été à bord du Tortillard (3)

# La halte de Pannes-Euvezin

La gare de Pannes-Euvezin a été construite entre 1905 et 1910 également, comme les autres gares du vieux Tacot. Mais celle-ci a pourtant failli ne pas voir le jour. Le train quittait le village d'Essey et Maizerais, franchissait le Rupt de Mad pour arriver à la halte\* de Pannes-Euvezin.

Un courrier du 20 août 1905 explique ceci (informations reprises sur consultation des courriers conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle à Nancy) : la commune d'Euvezin devait payer une subvention de 3 000 F à l'époque, mais celle-ci a refusé, donc le projet a été supprimé provisoirement jusqu'au courrier reçu le 28 février 1906 expliquant que la commune a décidé de payer la subvention relative demandée pour les travaux du chemin de fer du Toul Thiaucourt.

## ■ Elle se souvient

Une habitante de Pannes se souvient avoir pris le train à la halte de Pannes/Euvezin.

Claire, une habitante de Pannes qui à aujourd'hui plus de 90 ans, se rappelle avoir pris le train avec sa



Photo ancienne de la gare Pannes-Euvezin prise d'une photo prêtée par le maire d'Essey-et-Maizerais, Gérald Petitjean, passionné d'histoire.

maman pour aller faire sa communion à Brûley. Les témoignages de ces nombreuses personnes sont faits pour nous rappeler notre histoire.

## ■ Le temps des vestiges

Aujourd'hui, des vestiges restent : sur la gauche de la gare, on peut encore apercevoir de nos jours un petit bâtiment qui, à l'époque, était les toilettes.

Aujourd'hui, la halte de Pannes-Euvezin est restée dans son jus, on peut encore apercevoir des morceaux de papiers peints

de l'époque et le vieux guichet.

\*Une halte : on peut dire de la gare Pannes-Euvezin

que celle-ci était une halte puisqu'elle était dépourvue d'un local de marchandise, comme celle de Manoncourt.



Photo de l'arrière de la gare, malheureusement l'affichage Pannes Euvezin a disparu avec le temps.

## Une nouvelle vie pour la halte de Pannes/Euvezin

Désormais, la halte de Pannes-Euvezin appartient à Mathieu Rouyer, un habitant d'Euvezin, qui compte la retaper à l'identique pour en faire un gîte.



## De nouvelles activités à la rentrée



**Valérie Bonnin va proposer des séances de sophrologie à la salle Odonis villa dès début septembre.**

À l'initiative de la commission du lien social, de nouvelles activités devraient être lancées à la rentrée de septembre. Sophrologie, renforcement musculaire, théâtre pour les enfants, il y en aura pour tous les goûts ! « Ces activités débiteront début septembre, sous réserve des consignes sanitaires. Les premières séances seront gratuites », précise Émilie Raullet, la responsable de cette commission communale.

Initiatives qui réjouissent le maire de la commune, Thierry Tessier : « Je suis épaté par l'ampleur que ça prend et la vitesse avec laquelle cela a été mis en place. »

Évidemment, les règles de distanciation devront être respectées et les mains lavées au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.

*Est Républicain 25 juillet 2020*

## Déjections canines sur les sentiers : des mesures à venir

Les élus onvillois se sont retrouvés à la salle Odonis villa pour un conseil municipal avec distanciations physiques, ce mercredi soir.

Le maire, Thierry Tessier, a débuté la session en informant qu'un étudiant en musicologie souhaitait utiliser l'orgue de l'église et qu'à la suite d'un défilé de tracteurs chargés de bottes de paille dans la rue de Gorze, un miroir de sécurité avait été cassé.

### Vote du budget primitif

Le budget primitif communal 2020 a ensuite été présenté. En fonctionnement, les recettes et dépenses s'équilibrent à 464.090 € en investissement à 285.685 €. Quant au budget primitif de

l'eau, les dépenses et recettes s'élèvent à 50.941 € en fonctionnement et à 54.724 € en investissement. Ils ont tous été approuvés à l'unanimité.

Puis, Thierry Tessier a été choisi comme délégué titulaire et Jacques Genin, suppléant, auprès de Meurthe-et-Moselle Développement 54. Le conseil a aussi approuvé la signature d'une convention avec cet organisme départemental permettant une assistance dans l'aménagement de la voirie et de l'urbanisme. Le contrat, signé pour quatre ans, a un coût de 273 € par an.

### Transfert du syndicat intercommunal scolaire

Tous ont ensuite accepté le don d'une famille de trois

parcelles à la commune en échange d'un euro symbolique.

Enfin, à la suite du changement de président, le siège du syndicat intercommunal scolaire du Val de Mad est transféré d'Onville à Vandelainville ce que les élus onvillois ont approuvé.

### Déjections canines sur le sentier de l'école

Pour terminer, les édiles locaux ont déploré que, malgré l'interdiction de certains sentiers aux chiens, notamment le sentier de l'école, les déjections canines soient encore trop importantes dans le reste du village. Des mesures pour endiguer ces incivilités vont devoir être décidées.

*Est Républicain 26 juillet 2020*

## LORRY-MARDIGNY

### La rénovation de la rue aux Chevaux a pris deux ans

Lancée en 2018, la réfection de la rue aux Chevaux et du chemin des Jardiniers est enfin terminée. Basé sur un montant prévisionnel de 228 000 € TTC, ce projet a cumulé aléas et retards.

Pour son financement, les subventions départementales se montent à 32 000 €. Il a fallu tenir compte de l'état, sur certains tronçons, du réseau pluvial et de la structure de chaussée.

Les travaux ont finalement démarré en octobre 2019...

pour s'arrêter quelques semaines plus tard, les conditions climatiques empêchant toute pose d'enrobés avant la période hivernale. La reprise était prévue dès les premiers beaux jours de 2020, mais la Covid-19 s'est invitée, repoussant le chantier à début juillet. Le 15 de ce mois, les enrobés définitifs ont été posés par l'entreprise Jean Lefebvre, attributaire du marché et mobilisée pour remédier aux différents problèmes rencontrés.

L'ardoise finale s'établit à 231 000 € TTC.



**Après bien des contretemps, les enrobés viennent d'être posés.** Photo RL

*Républicain lorrain 26 juillet 2020*

# Trois constructions pour le lavoir de Pannes

**Le lavoir de Pannes compte 170 ans d'âge. Et une histoire qui ne fut pas un long fleuve tranquille puisque l'édifice, construit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a subi des transformations pas trois fois.**

**L**e lavoir a été initialement bâti en 1850. De nombreux objets et vestiges de monuments gallo-romains ont été trouvés sur place lors de sa construction. Il a pris place sur un terrain vague situé près du ruisseau de Madine.

En 1881 (plus précisément lors d'un délibéré du conseil municipal du 29 juin 1881), il a été décidé de le reconstruire. Il fut décidé d'une seconde version agrandie, toujours à la même place. L'ouvrage était alimenté par deux sources intarissables qui existent dans le village. C'est dans ce bâtiment que sont apparus des bancs pour que les laveuses puissent se reposer. Elles disposaient également de tables pour y déposer leur linge.

## Troisième version en 1946

Ce deuxième chantier s'est déroulé en trois phases : la démolition du premier lavoir, l'établissement des conduites des deux sources



**Le lavoir, tel qu'il se présente aujourd'hui, est fermé au public.**

et la reconstruction du nouveau bassin public.

Le lavoir n'a pas été épargné par la guerre. Détérioré, il fut restauré et retouché, pour la troisième fois donc,

en 1946. Ces travaux ont été confiés après la seconde guerre mondiale à l'entreprise Lotz, de Thiaucourt, pour la somme de 87 661 francs de l'époque.

## Désormais condamné

Le lavoir de Pannes fut condamné dans les années 80, après un accident qui avait coûté la vie à un enfant. Christian Devillers, maire à cette époque, avait pris la décision de le fermer définitivement. L'équipe municipale en place espère toutefois pouvoir rouvrir ce lieu afin qu'habitants et voyageurs puissent profiter de ce monument du patrimoine de la commune.

*Est Républicain 27 juillet 2020*

## **THIAUCOURT-REGNIÉVILLE** Conseil municipal

# Les budgets primitifs de 2020 approuvés

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie dans le respect des règles sanitaires imposées, ce vendredi soir. Après présentation de l'historique et de l'état des finances héritées de l'ancienne mandature, le maire, Margaret Dumont a proposé aux élus thiaucourtois les budgets primitifs de l'année 2020. Avec 1.173.324 €, le budget communal présente des recettes et dépenses de fonctionnement en équilibre. Il en est de même pour celles d'investissement à 1.062.333 €. Concernant le budget bois, les recettes de fonctionnement prévues se chiffrent à

119.000 €, les dépenses à 39.400 € ; en investissement 26.151 € de recettes, 22.568 € de dépenses. Le budget assainissement a des recettes et des dépenses de fonctionnement s'équilibrant à 157.230 € et à 118 643 € en investissement.

Au sujet du budget du lotissement de la Louvière, l'équilibre est également trouvé : 1.085.504 € pour les recettes et dépenses de fonctionnement, 1.026.804 € pour les recettes et dépenses en investissement.

La majorité des élus a approuvé ces comptes à l'exception de trois contre.

*Est Républicain 27 juillet 2020*



## Le conseil refuse d'approuver rapport d'activité de la SPL

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, toujours dans le respect des règles sanitaires imposées, ce jeudi soir. La session a débuté par l'évocation du rapport d'activité de la Société publique locale (SPL). Après discussion, les élus wavillois ont décidé à l'unanimité de ne pas l'approuver, souhaitant des explications sur les pertes comptables et sur la continuité de la SPL.

Michel Streiff a été choisi comme titulaire et Andrée Brunet comme suppléante pour représenter Waville à l'assemblée générale des actionnaires de cette dernière.

À l'unanimité, Anne Thull a été nommée coordinatrice communale en charge du re-

censement de la population.

Concernant la demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, en prévision des travaux de prévention à l'école contre le Covid-19, le maire, Isabelle Collignon-Mathieu, a indiqué avoir reçu plusieurs devis. Le coût de ces travaux serait d'environ 20.800 €. Tous demandent une subvention couvrant cette dépense à hauteur de 80 %.

Enfin, les élus ont terminé par le gros morceau de la soirée, l'approbation du budget primitif 2020. En fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 287.744 € et, en investissement, à 419.899 €.

*Est Républicain 27 juillet 2020*



## ANCY-DORNOT



### Un ralentisseur à l'entrée de la commune

Un ralentisseur a été créé à l'entrée nord de la commune, devant la Maison des services de Mad & Moselle et l'accès au plateau Marie & Mathias, dont le pumptrack. Un passage piéton a été tracé pour les personnes se garant à la gare, et venant de la gare et voulant aller à Ancy. Photo RL

*Républicain lorrain 27 juillet 2020*

## Taxes locales : les élus votent le maintien des taux

La dernière réunion du conseil municipal, présidée par le nouveau maire, Philippe Varnier, s'articulait autour des commissions, des délégations municipales et du budget. Une première pour les douze nouveaux conseillers présents (deux excusés et un absent non excusé).

• **Commissions communales et délégations.** – Le maire et les adjoints ont été placés comme président et titulaires aux différentes commissions communales et délégations.

Les délégations consenties au maire ont été adoptées par le conseil municipal.

• **Budgets primitifs.** – Les budgets primitifs M49 et M14, préparés par l'ancienne municipalité, ont été adoptés à l'unanimité.

• **Taxes locales.** – Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des taxes locales : 10,57 % pour le foncier bâti et 54,10 % pour le foncier non-bâti.

• **Indemnités du maire et des adjoints.** – Les indices de fonction du maire et des adjoints ont été fixés : maire, taux maximum de 40,3 %, soit 1 567,43 € brut ; adjoints, taux maximum de 10,7 %, soit 416,17 € brut.

*Républicain lorrain 27 juillet 2020*

## Tirage au sort des jurés d'assise



Le tirage au sort s'est déroulé à la mairie.

Vendredi soir, Margaret Dumont, maire de Thiaucourt-Regniéville, a présidé le tirage au sort des douze jurés du secteur thiaucourtois, âgés de plus de 23 ans, pouvant être appelés à siéger aux Assises. Le hasard a désigné : Sylvie Toussaint à Seicheprey ; Aurélie Delagrangue à Jaulny ; Yolande Boul à Saint-Baussant ; Nicole Bojic à Bayonville ; Fabien Dangleterre à Lironville ; Eliane Thiery à Vilcey-sur-Trey ; Pauline Petit à Dommartin-la-Chaussée ; Gérald Brady à Pannes ; Maryvonne Trotot à Flirey ; Marie-Odile Vautrin à Limey ; Eric Rapi-cault à Essey-et-Maizerais et Elise Gobbi à Vandelainville.

54C08 - V2

*Est Républicain 28 juillet 2020*



# Cinq semaines pour tout changer à la sortie du village

La sortie de Mars-la-Tour, sur la D 13, près du lavoir, est un endroit jugé potentiellement à risques par le Département. La route y est régulièrement inondée et son tracé assez abrupt. Des travaux vont commencer le 10 août pour y remédier. 110 000 € sont engagés.

Les lieux étaient pointés de longue date par les services départementaux comme potentiellement dangereux. Il était temps d'y remédier. Enfin, ce sera le cas à partir du 10 août, date planifiée pour le début des travaux – qui représentent une enveloppe de 110 000 € – et qui devraient durer cinq semaines, explique Michel Tanda, responsable du secteur Est en matière d'aménagement, au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Le secteur concerné se trouve sur la D 13, à la sortie de Mars-la-Tour vers Bruville, au niveau du lavoir. Durant ce temps, la route sera coupée (lire par ailleurs).

## ■ Objectif n°1 : éviter les inondations

Un aqueduc passe sous la route permettant au ruisseau de la Passée de rejoindre le plan d'eau. Le hic ? Il est mal calibré. En jetant un coup d'œil sous ce « pont », on remarque



Sur cette photo, trois problèmes : un virage serré, un muret dangereux si une voiture ou une moto tape dedans et l'absence de trottoir alors qu'un chemin pédestre incite les piétons à passer par là.

Photo RL/Marie KOENIG

la présence de deux tuyaux de 800 et 400 centimètres. Résultat : en cas de grosse averse, ils ne permettent pas aux eaux de s'écouler assez vite et celles-ci remontent sur la route. La solution est donc de mettre à la place un unique tuyau de 1,80 m de large, sur 1 m de haut. « Il commencera à hauteur du mur du lavoir, désigne Michel Tanda. Et nous allons dégager la visibilité au-dessus, pour les automobilistes. »

## ■ Objectif n°2 : sécuriser la route

La route à cet endroit est très

sinuose. « Si un automobiliste rate le virage, il atterrit dans l'eau », synthétise le responsable environnement. Certes, il y a bien un petit muret de chaque côté de la route. Mais à entendre le spécialiste, c'est... pire. « Ces points durs sont dangereux, surtout pour les motards s'ils viennent à taper dedans. » L'idée est donc d'élargir la route et de placer des glissières de sécurité de chaque côté.

## ■ Objectif n°3 : repenser la voirie pour les piétons

L'endroit est charmant, propice à la balade. D'ailleurs, on y

trouve des panneaux explicatifs et un chemin forestier. Pourtant, rien n'est prévu pour le piéton, tant et si bien que celui qui se promène doit passer sur le pont, directement sur la départementale, pour continuer son chemin le long de l'étang. Après les travaux, ce sera de l'histoire ancienne : la bouche de l'aqueduc côté droit (dans le sens Bruville vers Mars-la-Tour) sera repoussée de 4 mètres vers l'étang, derrière la glissière de sécurité.

Marie KOENIG, en collaboration avec notre correspondante Marianon DUCHALET

## Quel itinéraire emprunter ?

À partir du lundi 10 août, les travaux du pont du lavoir entraîneront une interruption de la circulation sur la D 13, reliant Mars-la-Tour à Doncourt-lès-Conflans. Si Bruville et Saint-Marcel restent accessibles depuis Doncourt, il sera impossible d'aller plus loin.

Pour rejoindre Doncourt depuis Mars-la-Tour, un petit détour sera nécessaire. Le premier, à privilégier, sera de passer par Jarny, via la D 952, rallongeant le parcours de 5 kilomètres. Un deuxième itinéraire est possible, par Rezonville, puis Gravelotte. En empruntant cette route, il faudra presque tripler le temps de trajet, passant de 8 à 20 minutes. Un dernier itinéraire par Villers-aux-Bois est aussi possible, mais l'étroitesse de la route n'en fait pas un axe adapté à la circulation. Par ailleurs, cette route est fréquemment empruntée par les tracteurs en cette période de moisson.

Une déviation exclusivement agricole, interdite aux autres véhicules, sera mise en place à travers les chemins malatouriens. Il sera inutile de suivre les tracteurs pour espérer gagner quelques minutes : le passage sera fermé.



**ONVILLE** A la découverte du patrimoine médiéval méconnu (III)

# À la découverte de l'aître fortifié d'Onville

La vallée recèle un patrimoine inédit. C'est le cas des aîtres fortifiés d'Arnaville, Bayonville, Onville, Vandelainville et Waville. Un ensemble défensif en forme de fer à cheval, composé de bâtisses, dont le clocher de l'église faisait office de tour fortifiée. Troisième volet avec l'aître d'Onville.

**A**u Ve siècle, un groupe familial franc mené par Odon s'installe avec armes et bagages chargés sur quelques charrettes à l'endroit le plus large du Val de Mad où l'épaisse forêt fournit les matériaux nécessaires à la construction des maisons et de leurs dépendances.

Rapidement, ces Germains privilégient la culture de la vigne, la céréaliculture et l'élevage passant au second plan. En effet, la proximité de la ville épiscopale de Metz, bientôt capitale du royaume d'Austrasie, rend le commerce du vin florissant. Les maisons en pierre remplacent celles en bois et une chapelle est érigée en son centre, à proximité de la demeure du centenaire, le chef des guerriers locaux. Des pressoirs sont construits au-dessus de larges celliers. La population croissant avec le recrutement de vigneron, la chapelle est transformée au 8<sup>e</sup> siècle en église paroissiale, le cimetière l'entourant. L'aître Saint-Rémi était né ainsi que sa fonction d'espace



**L'ancienne ruelle permettant d'entrer dans l'aître était autrefois fermée par une porte à chacune de ses extrémités.**

protecteur sacré confirmée lors des invasions hongroises du X<sup>e</sup> siècle.

## **La crainte du Duc de Lorraine**

Dans cet ensemble en forme de fer à cheval, une massive tour-clocher percée d'archères est érigée. Elle subira de nombreux remaniements jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup> siècle. On entrait dans l'aître par une étroite ruelle fermée à chacune de ses extrémités par une lourde porte. En temps de paix, il était interdit d'y pénétrer armé et la présence des animaux était proscrite afin de protéger les

sépultures du cimetière. L'installation de bourgeois messins à partir du début du 13<sup>e</sup> siècle se caractérise par la construction de demeures plus larges et plus hautes. Sur le plan politique, les descendants d'Odon, propriétaires libres, s'inquiétant de l'installation du puissant duc de Lorraine à Prény, reconnaissent la suzeraineté du comte de Bar.

Les chevaliers d'Onville deviennent les avoués des Bénédictins de Gorze, fonction qui leur sera fatale puisqu'après être devenus propriétaires de l'église Saint-Rémi en 1156, les religieux gorziens prendront le contrôle de cet ancien alleu.

*Républicain lorrain 28 juillet 2020*



# Les gens du voyage cherchent et trouvent un terrain

Les gens du voyage se sont installés depuis ce lundi 29 juillet sur le terrain de foot. Le maire, Gilles Soulier, montre quelque peu agacé, car c'est le second épisode en quelques semaines. Quant aux caravaniers, Mollans de naissance, ils cherchent un terrain pour pouvoir s'installer définitivement.

Sur le terrain de foot d'Ancy-Dornot, une quinzaine de caravanes et de campeurs ont pris leurs aises depuis ce lundi 29 juillet. Et pour tout dire, le maire, Gilles Soulier, et François Massan, le conseiller municipal chargé de la sécurité, grincent des dents. « Du 18 juin au 29 juillet, vingt-cinq caravanes se sont installées sur le terrain du stade. Il pleuvait des cordes ce jour-là et le terrain est dans un très mauvais état. » La guerre n'est pas déclarée, loin de là, mais les représentants de la mairie ne souhaitent pas que le bouche-à-oreille entraîne une valse d'allers-retours de la communauté. Le scénario de ces derniers jours.

## Tous sommes exclus partout »

Nous sommes venus ici, parce qu'on nous a dit qu'il y avait un terrain accessible, explique Jacques. Nous souhaitons un terrain sec de l'herbe pour que nos enfants puissent jouer. Nous ne pouvons pas aller dans des camps parce que les caravanes à double essieu comme les nôtres sont interdites. C'est fait exprès pour chasser les gens du voyage. C'est toujours comme ça, nous sommes exclus de partout, alors que nous sommes quasiment tous nés à Metz ou en Moselle. On nous prend pour des voleurs de poules. Alors on nous chasse.

## courrier à la préfecture

En face, le maire entend, accorde le droit de rester une dizaine de jours. Pas plus. Néanmoins, il enverra un courrier à la préfecture, afin que chacun assume ses responsabilités. À Metz comme à la Métropole, les aires de passages ne répondent pas aux textes législatifs. Les membres de la communauté évangélique retourneront dans quelques jours à Giens, voire Pontoise. « Les déplacements sont restreints à une cinquantaine de caravanes par année, pas plus, à cause du coût. » « On ne trouve plus de terrain nulle part. »



Gilles Soulier ne souhaite pas que le bouche-à-oreille entraîne un va-et-vient de caravanes sur le terrain de foot de la commune. Photo RL/Gilles WIRTZ

## Bis repetita

Le problème se répète depuis des dizaines d'années. Et les maires se retrouvent dans l'embarras. « Il va falloir refaire le terrain, herser, labourer, ressemer et égaliser pour que nos enfants puissent reprendre les entraînements. » Le coût est estimé à quelque 5 000 €. « Nous n'avons pas d'obligation de créer une aire, et ce terrain n'est pas du tout adapté. »

La caravane du début du mois de juillet s'est implantée non loin du plateau de Frescaty. « Sur le terrain d'un agriculteur, précise

Michel Schumacker. Il est le médiateur des gens du voyageur. Cela fait dix ans que nous demandons des terrains familiaux pour les gens du voyage de la région. Des terrains dans lesquels on peut s'installer, payer des loyers. On est coincé, personne ne nous aide. On est allé à la préfecture, à Metz Métropole... Pas de réponse. »

## « On paye notre eau, notre électricité, on ne vole rien »

« Nous avons acheté des petits terrains de loisirs, mais on ne nous donne pas le droit à l'électri-

cité, c'est la technique pour que nous nous en allions, assure Michel Schumacker. On aurait besoin d'un interlocuteur qui connaît les lois pour savoir ce à quoi on a droit. On a tous de bonnes situations, on paye notre eau, notre électricité, on ne vole rien. » Gilles Soulier confirme avoir reçu une enveloppe pour l'eau consommée pendant le séjour de juin-juillet. « 150 € j'ai trouvé ça un peu chiche. » Michel Schumacker consent que « ce n'était pas top. Mais à la sortie du confinement, on n'est pas très riche. »

Anne RIMLINGER

## François Grosdidier : « Nous nous mettrons en conformité »

François Grosdidier a tout récemment été élu à la présidence de Metz Métropole. La problématique des gens du voyage, il entend bien la régler lors de son mandat. « Il manque une aire d'accueil permanente sur la commune de Metz, et une aire de grand passage sur la Métropole. J'hérite d'une situation non conforme aux textes de loi, et nous nous mettrons en conformité sur le plan municipal et de la métropole », promet le nouveau maire de Metz. Par contre, de terrains familiaux, il ne veut pas entendre parler. « On est sédentaire ou on ne l'est pas, tranche-t-il. Une aire d'accueil n'est pas pour sédentariser les gens. Je ne souhaite pas qu'on se sédentarise dans une caravane. Si on se sédentarise, on va dans un logement qui répond aux droits et aux règles de l'urbanisme. Ils ont le droit à la sédentarité dans les règles du droit commun. Et il n'y a pas de droit d'urbanisme dérogatoire car ils sont du voyage. Par contre, toutes les voies de la sédentarisation leur



François Grosdidier ne veut pas entendre parler de terrains familiaux : « On est sédentaire ou on ne l'est pas. » Photo RL/Gilles WIRTZ

sont ouvertes. » Sollicitée, la préfecture apportera des réponses ce mercredi 29 juillet.



# On connaît l'aqueduc romain, moins celui de Van Der Noot

À Vaux et dans les environs, on connaît bien l'aqueduc romain, dont on vient encore de découvrir une portion. Mais on connaît moins celui réalisé par l'ingénieur Van Der Noot en 1865. Son chantier a été pharaonique. Et il est toujours en service.

L'aqueduc romain de Jouy-aux-Arches est très connu.

Pourtant, un autre aqueduc existe : celui de l'ingénieur Van Der Noot. Il est toujours en service. L'ingénieur Van Der Noot défend son projet en décembre 1854. Il veut amener en ville 8 400 m<sup>3</sup> par jour des eaux des sources des Bouillons et de Parfondwal, de Gorze. Un emprunt lancé par la ville, constitué de 5 784 obligations de 250 francs, est lancé.

Le 14 août 1865, l'eau de Gorze arrive à la rampe de l'Esplanade de Metz, puis dans une cuve à l'extrémité du Moyen Pont et atteint le réservoir des Récollets. On put lire dans *Le Moniteur de la Moselle* le 16 août 1865 : « Les eaux de Gorze sont à Metz. Elles sont arrivées dimanche soir à 8 h au grand réservoir des Récollets. Elles ont jailli en ger-



Deux conduites en fonte faisant office de siphon. Photo DR

bes puissantes au bassin de l'Esplanade. »

## Un chantier pharaonique

L'aqueduc traverse Gorze, Novéant-sur-Moselle, Ancy, Ars-sur-Moselle, Vaux, Jussy, Sainte-Ruffine, Moulins-lès-Metz, Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz, Ban Saint-Martin et

Metz. La conduite est libre sur 11 728 m. Le reste est en maçonnerie de moellons. La section ovoïde a une hauteur interne de 1,80 m, une largeur de 1,20 m. L'épaisseur de pierre est de 30 cm complétée par une conduite forcée sur 2 689 m pour déboucher à la Porte de France. Les siphons sont à Vaux avec double con-

duite en tuyaux de fonte. La vallée de la Mance est franchie par un « pont conduite ».

L'aqueduc entre en terre sous la côte de Vaux. Il se dirige vers le village et sort sur la place du Carcan, face au chemin de la Taye-Gloriette qui mène à Jussy. La différence de niveau entre les deux extrêmes offre une déclivité très faible.

*Républicain lorrain 29 juillet 2020*

## CORNY-SUR-MOSELLE

### Départ à la retraite décalé de Bernadette

À cause du confinement, le départ à la retraite de Bernadette Jantzen, adjointe administrative principale 2<sup>e</sup> classe, a été reporté du 30 avril au mois de juillet. Bernadette, âgée 62 ans, mère de trois enfants, a été embauchée en 2003 à mi-temps, en mairie de Corny. Elle avait travaillé auparavant à la comptabilité à l'agence immobilière Sorec, au secrétariat du comité départemental de natation, et comme nourrice agréée. Elle vivra sa retraite avec d'autres engagements bénévoles : chorale, Nat'arsoise et le cinéma Union. Bonne retraite Bernadette.



Bernadette (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) avec le maire, ses collègues et ses amis sans masque pour une rapide photo. Photo RL

*Républicain lorrain 29 juillet 2020*



## Lavoir de Pannes : précisions

Une erreur d'information a été faite dans l'exergue du lavoir de Pannes. Christian Devillers relate la bonne explication en quelques lignes.

« Je n'étais pas le maire au moment de la tragédie mais simple conseiller municipal, je ne pouvais donc pas être à l'origine de la fermeture de ce lavoir. Lavoir d'ailleurs qui était fermé mais une entreprise qui posait la clôture du terrain de sport avait omis de refermer celui-ci pour le week-end. Le

devenir de ce lavoir tel qu'il est encore aujourd'hui a été décidé certes par la municipalité de l'époque mais suite à une pétition menée par les parents qui réclamaient la mise en sécurité de ce lavoir pour qu'une autre tragédie ne puisse se reproduire. Et c'est sur le résultat très majoritaire des signatures recueillies que fut prise la décision finale. En ce qui concerne l'attractivité de ce bâtiment, chaque année une exposition peinture avait lieu pendant la brocante. »

*Est Républicain 30 juillet 2020*

## JOUY-AUX-ARCHES

### Aménagement extérieur de la salle des sports



Photo RL

Le chantier de la salle des sports de Jouy-aux-Arches vient de passer à une étape supérieure. L'échafaudage a disparu, laissant apparaître la façade. L'aménagement paysager a commencé et devrait durer quelques semaines. Les travaux à l'intérieur se poursuivent également avec la pose des sols. Cela laisse présager la fin des travaux et l'ouverture prochaine au public.

*Républicain lorrain 30 juillet 2020*

## THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

### Le député visite le musée de la baïonnette



Samedi après-midi 25 juillet, Dominique Potier, député de la cinquième circonscription de Meurthe-et-Moselle, accompagné de Margaret Dumont, maire de Thiaucourt-Regniéville, a visité le musée de la baïonnette créé par Michel Thouvenin et sa fille Alizée, il y a quelques mois.

Ils ont été enchantés de découvrir la belle collection d'objets conservés en ce lieu consacré à la Première guerre mondiale.

*Est Républicain 31 juillet 2020*



## Les budgets primitifs 2020 adoptés et les subventions accordées

Vendredi dernier, le conseil municipal a débuté sa session par l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2019, soit 292.447,55 euros reportés en fonctionnement et 91.924,44 euros en investissement.

Tous ont ensuite autorisé le maire, Corinne Halteur, à négocier le prix du m<sup>2</sup> des terrains communaux en vente, au lieu-dit « Clozé », tout en décidant de ne pas renouveler le contrat avec l'agence immobilière Polim en raison de l'absence de propositions d'acquisitions valables et de l'affichage négocié.

### ■ Contentieux et subventions

Puis, afin de faire face aux dépenses engendrées par le contentieux opposant la commune de Jaulny à la société de tir Le ralliement, les élus jaulnois ont décidé de placer la somme de 5.000 euros en provision pour risque. Une subvention de 50 euros a ensuite été accordée à chacune de ces associations : SSIAD Val de Lorraine, chiens guide de l'Est,



**Le contrat avec l'agence immobilière Polim, chargée de la mise en ventes des parcelles du Clozé, n'a pas été renouvelé.**

Perce Neige, l'amicale du personnel communal et intercommunal, l'ADMR, les aînés ruraux de Thiaucourt, SNI, le club de foot de Thiaucourt ainsi qu'à l'association française des sclérosés en plaque.

### ■ Fêtes et cérémonies

Concernant les dépenses à imputer au compte Fêtes et cérémonies, le conseil municipal, à l'unanimité, a choisi d'y intégrer les vœux, inaugura-

tions, frais de réception, achats de fleurs, de cadeaux, de souvenirs, sans oublier les frais engendrés par les mariages, décès, naissances, départ en retraite et les remises de médaille.

### ■ Budget 2020

Enfin les édiles ont approuvé le budget communal primitif 2020.

➤ En investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 168.141,83 euros.

➤ En fonctionnement, les dépenses prévues s'élèvent à 282.225,39 euros, les recettes à 426.856,94 euros.

➤ Quant au budget primitif 2020 de l'eau et de l'assainissement, dépenses et recettes s'équilibrent en investissement à 47.576,55 euros, et en fonctionnement à 62.974,54 euros.

### ■ Convention

Pour terminer, par 9 voix pour, une contre et une abstention, le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention avec le service technique de Mad et Moselle.

# Vaux, St-Julien et Ancy-Dornot s'engagent pour la biodiversité

**En 2018, Victor Noël, un jeune homme passionné de nature, initie la création du collectif « En marche pour la biodiversité ». S'ensuivent, au fil des ans, des manifestations dans les rues de Metz pour faire entendre qu'il est urgent d'agir.**

## Municipales 2020

**B**iodiversité : j'agis maintenant ! L'année des municipales, le mouvement existe toujours, il a pris de l'ampleur, et le collectif saisit les candidats pour leur demander de s'engager dans des actions tangibles. Des chartes sont envoyées, signées. Quarante-neuf communes, sur l'ensemble du département, ont répondu, douze ont été élues pour que la biodiversité ne soit pas simplement des promesses en l'air. Mais pour que des projets concrets voient le jour. Dans le secteur messin, les élus des communes de Vaux, Saint-Julien-lès-Metz et Ancy-Dornot ont été sélectionnés pour porter le mouvement. Contactés, les maires n'étaient pas encore au fait. Ils ont cependant expliqué leurs engagements.

## À Vaux

Maire de Vaux depuis quelques semaines à peine, Pierre Combelle avoue que la commission dédiée se met en place et se réunira à la fin du mois d'août. D'ores et déjà, il annonce toutefois la mise en place d'un marché hebdomadaire sur la place du village à partir du mois de septembre. « Les samedis ou les dimanches. Nous avons été contactés, nous voulons des maraîchers et de la diversité. Nous voulons faire tache d'huile pour les autres producteurs et les autres communes. » Cette démarche, le nouvel élu l'a engagée avec son équipe. Elle sera peaufinée dans les mois à venir.

## À Saint-Julien-lès-Metz

Franck Osswald et Christophe Prévost, adjoint à la biodiversité, entendent freiner les constructions. Les terrains de la commune vont être préservés au cours de ce mandat. « Nous allons nettoyer des friches, conserver les essences anciennes. Nous voulons en garder en forêts voire en vergers », confirme le nouveau maire, Franck Osswald. Pour les nouveaux élus, Saint-Julien



**Mars 2019, la marche pour la biodiversité rassemble des milliers de personnes. En tête, Victor Noël, qui a lancé la création du collectif.** Photo Archives RL/Pascal BROCARD

est une commune proche de Metz, qui s'est fortement urbanisée ces dernières années. « Aujourd'hui, la priorité est à l'équilibre entre la biodiversité, l'économie et l'urbanisation », précise le maire. Tandis que son adjoint évoque encore un projet de voie verte, « à travailler avec Metz-Métropole ».

## À Ancy-Dornot

La commune de la communauté de Mad & Moselle est investie dans la biodiversité depuis plusieurs années. Les conventions avec l'association

Torcol se sont multipliées et ont permis de protéger bien des espaces, dont celui qui se situe autour du captage des eaux. Nous avons également réhabilité des zones humides autour de la Moselle, signale Gilles Soulier. La liste des actions est conséquente : restauration de murs en pierres sèches, creusement d'une mare, respect de la faune nocturne par l'extinction des éclairages publics la nuit, mise à disposition des greniers de la mairie pour faire des nichoirs à chouettes effraies... « Le con-

seil municipal des jeunes a lancé le projet Une naissance, un arbre, qui a permis d'en planter une quarantaine. » « L'association Graine d'ortie développe un plan Abeilles et biodiversité, en collaboration avec la commune », reprend le premier magistrat. À Ancy-Dornot, le pacte sur la biodiversité ne date pas d'hier, il est appelé à se poursuivre de manière plus intensive. Les associations expertes en la matière sont particulièrement dynamiques et combattantes.

**Anne RIMLINGER**



NANCY

**Préfets : le jeu des chaises musicales****Didier Martin.** Photo RL/NICOLAS**Éric Freysselinard.** Photo ER/

Un véritable jeu de chaises musicales s'est tenu mercredi à l'issue du dernier Conseil des ministres avant les congés ministériels. Le gouvernement Castex au complet était réuni afin d'acter une cinquantaine de nominations. En Lorraine, le mouvement avait été amorcé il y a une semaine avec l'annonce du départ du préfet de la **Meuse**, Alexandre Rochatte, pour la Guadeloupe. Pascale Trimbach, 52 ans, a été nommée pour lui succéder. Arnaud Cochet, préfet de l'Ain, est nommé préfet de **Meurthe-et-Moselle**. Il remplace Éric Freysselinard.

En **Moselle**, Didier Martin, préfet de la Moselle, est nommé préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, à compter du lundi 24 août. Il remplace Claude d'Harcourt, qui devient directeur général des étrangers. Le préfet du Haut-Rhin, Laurent Touvet, succède à Didier Martin.

Enfin, la préfète du Gers, Catherine Seguin, fille de l'ancien député-maire d'Épinal, ministre et président de l'Assemblée nationale, est quant à elle nommée préfète de la Loire.

*Républicain lorrain 30 juillet 2020*

## Coup de pouce financier aux Régions

**Jean Castex a annoncé jeudi le déblocage d'une enveloppe de 600 millions d'euros à destination des Régions.**

« On va faire taire toutes nos guéguerres, toutes nos différences légitimes [...] pour montrer que nous savons agir dans le même sens », plaide le Premier ministre, Jean Castex, avant de parapher, ce jeudi, un « accord de méthode » avec le président de l'Association des régions de France, Renaud Muselier. Ce texte prévoit que 600 millions d'euros d'aide à l'investissement seront attribués aux Régions pour préserver leurs capacités d'investissement après la crise du coronavirus. Une bouffée d'oxygène pour les Régions, dotées d'importantes compétences en matière d'emploi, formation, transport ou encore économie, devront être des relais précieux dans la mise en oeuvre du futur plan de relance attendu fin août.

Autre signe d'apaisement, la baisse des impôts de production, décidée par l'exécutif pour stimuler la compétitivité des entreprises,

sera entièrement compensée au bénéfice des régions. Cette baisse, représentant 20 milliards, affecte directement les Régions, qui en percevaient 7 à 10 milliards, notamment via la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

« Est ce que c'est assez ? C'est jamais assez », a réagi Renaud Muselier, qui évalue à 1,2 milliard l'impact de la crise sur les finances des régions. Mais « c'est une très bonne décision », a-t-il salué, qualifiant de « révolution partenariale » l'accord paraphé dans la matinée.

Les collectivités ont nourri des relations sur courant alternatif avec l'ancien Premier ministre Edouard Philippe et avec Emmanuel Macron. Fin mai, les Régions ont claqué la porte d'une réunion avec le gouvernement, s'estimant oubliées d'un plan d'urgence de 4,5 milliards d'euros principalement fléché vers les communes et départements.

Depuis son arrivée à Matignon, Jean Castex multiplie gestes et déclarations de bonne intention envers les territoires. Cette réconciliation avec les Régions vient conforter sa stratégie.



L'exécutif multiplie les gestes envers les territoires. Photo AFP